



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente créent un accord légal et s'appliquent à toutes les commandes et à toutes les ventes de prestations et produits conclus entre le client (désigné comme « le client ») et le photographe/vidéaste Alliance PGS Drone (désigné comme « le photographe/vidéaste »). Elles sont acceptées pleinement et sans réserve par le client.

Le photographe/vidéaste se réserve le droit de modifier, à tout moment les présentes conditions générales. Chaque commande est régie par les conditions générales applicables à la date de la commande.

ARTICLE 1 – OBJET

Alliance PGS Drone propose des prestations photographiques/vidéos privées et publiques telles que présentées sur son site Internet : www.alliancepgsdrone.com fait de réserver une séance équivaut à la passation d'une commande par le client et entraîne l'adhésion sans réserve aux présentes conditions générales de vente, sauf conditions particulières consenties par le photographe au client. Tout autre document que les présentes CGV et notamment catalogue, prospectus, publicités, notices, n'a qu'une valeur informative et indicative, non contractuelle. Les présentes conditions générales de vente forment un document contractuel indivisible avec le contrat de la prestation signé par le client.

ARTICLE 2 – COMMANDE

La commande n'est qu'effective qu'après réception de l'acompte et doit être validée par un contrat/devis signé par le client reprenant les informations pratiques (date, lieu, ...). Ce dernier pourra être signé en ligne ou retourné signé au photographe par envoi d'email. A défaut de paiement de l'acompte et réception du contrat, le photographe ne s'engage pas à garder la date. Toute commande de produit, tirages photos, travaux d'impression doit être réglée entièrement au passage de la commande

ARTICLE 3 – TARIFS & MODALITÉS DE PAIEMENT

3.1 Les prix sont exprimés en euro (€) et sont affichés toutes taxes comprises. Les tarifs affichés sur le site www.alliancepgsdrone.com peuvent faire l'objet de modifications sans préavis ou information préalable. S'ils sont amenés à varier, toute prestation préalablement fixée gardera le tarif appliqué lors de la prise de commande.

3.2 Un acompte de 40 % sera demandé afin de valider une commande. Il pourra être réglé par virement bancaire, par chèque ou espèces ou carte bancaires. Le solde sera payé par le client par chèque ou espèces une semaine avant de la prestation. Tout frais relatif au règlement effectué à partir d'une monnaie étrangère est à l'entière charge du Client. Aucune ristourne pour paiement comptant ou anticipé ne peut être accordée. Des pénalités de retard seront facturées si le règlement de nos prestations ne nous est pas parvenu, au plus tard, le jour de la prestation. Il faudra alors compter 50€ par jour de retard.

3.3 Le non-paiement du solde entraîne l'annulation de la livraison des photos, sans remboursement de l'acompte reçu. La livraison finale des photos ne se fera que lorsque la commande sera totalement payée.

3.4 La commande et le devis peuvent également être validés de manière électronique, par envoi d'un mail dans lequel sera stipulé : « j'accepte les conditions générales de vente ».

3.5 Les devis établis par le photographe sont valables 30 jours.

3.6 Cautions :

- Pour la location de la borne photo, une caution d'un montant de 1000€ est demandée
- Pour le livre d'or audio, une caution d'un montant de 150€ est demandée

3.7 Non-Reprise des Cartes Cadeaux

Pas de Retour : Une fois achetée, une carte cadeau est considérée comme un produit finalisé et ne peut être retournée. Les demandes de remboursement ou d'échange contre de l'argent ne seront pas acceptées. Ce principe s'applique quel que soit le motif de la demande.

Échange Non Autorisé : Les cartes cadeaux ne peuvent pas être échangées contre d'autres produits ou cartes cadeaux, ni en magasin ni en ligne. Elles sont strictement destinées à être utilisées pour des achats dans notre enseigne et ne peuvent pas être transférées ou converties en un autre type de valeur ou produit.

Validité : Les cartes cadeaux sont valables pour une période d'un an à compter de la date d'achat. Passé ce délai, la carte cadeau expirera et ne pourra plus être utilisée. Nous encourageons les clients à utiliser leurs cartes cadeaux dans ce délai pour éviter toute perte de valeur.

Perte ou Vol : En cas de perte ou de vol, les cartes cadeaux ne peuvent pas être remplacées. Il est de la responsabilité du titulaire de la carte de la conserver en sécurité.

Utilisation : Les cartes cadeaux peuvent être utilisées pour acheter des produits ou services dans les limites de leur solde disponible. Toute utilisation du solde excédant le montant de la carte devra être réglée par un autre moyen de paiement.

Le photographe s'engage à se munir de matériel en suffisance pour assurer l'ensemble de ses prestations et à veiller à faire usage de matériel en bon état d'entretien et de fonctionnement. En cas de problème technique avec le matériel photographique ou d'un accident quelconque pendant la prestation empêchant le photographe de remettre le travail demandé, l'intégralité du montant versé sera remboursée, sans pour autant donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit. En cas de perte ou de détérioration des photos avant leur livraison (cambriolage, incendie, ...), le client ne pourra prétendre qu'au remboursement de la prestation.

ARTICLE 12 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

12.1 Les photographies constituent des œuvres de l'esprit, telles que définies par le code de la propriété intellectuelle, dont le Photographe est l'auteur (art. L112-2 CPI). Les photographies sont réservées à une utilisation personnelle et privée des clients, utilisation soumise, sur quelques supports que ce soient, au respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle, et plus généralement des lois et conventions en matière de droits d'auteur. Aucune photographie ne peut ainsi être modifiée de quelque manière que ce soit, sans accord écrit et préalable de l'auteur. Les clients s'engagent à respecter l'intégrité des œuvres du photographe, et notamment à en rendre fidèlement les couleurs, sans les tronquer ou les déformer. (Art. L121-1 CPI)

12.2 La communication des supports (tirages papier, originaux et photographies stockées sur un support informatique) n'entraîne, ni ne présume la cession des droits d'exploitation sur les photographies (droit reproduction et/ou de représentation).

12.3 Les photographies, en format numérique ou analogique, demeurent la propriété de leur auteur ou de ses ayants droits. (Art. L111-3 CPI). Toute utilisation, quelle qu'elle soit (diffusion, exposition, reproduction...), autre que strictement personnelle, d'une photographie est donc interdite sans l'accord écrit et préalable de l'auteur.

12.4 Pour les besoins d'utilisation des clichés dans un autre cadre que le cadre privé, le Photographe évalue le montant relatif aux droits d'auteurs, montant dépendant du mode de diffusion et du volume de diffusion.

12.5 Toute utilisation des clichés du Photographe au-delà de cet usage et sans son autorisation écrite sont constitutives de contrefaçon au sens de l'article L 335-2 du même Code, et sont punissables, en vertu de cet article, de peines pouvant aller jusqu'à 3 ans d'emprisonnement et 300.000 € d'amende.

ARTICLE 13 – DROIT A L'IMAGE

Les photographies pourront être librement utilisées par l'auteur, sur tous supports, afin d'assurer la promotion de son activité professionnelle, sous réserve du respect des droits des personnes et des biens photographiés et sauf demande explicite du Client exprimé par écrit (email ou courrier avec accusé de réception) avant la signature du devis/validation de la commande. Les clients acceptent que leur image soit utilisée sur tous supports promotionnels du photographe, tel que site internet, réseaux sociaux, plaquette de présentation, article de presse... Le droit à l'image est confié pour une durée de 2 ans, renouvelé par tacite reconduction. La diffusion des images reste strictement anonyme.

Le Photographe s'interdit d'exploiter toute photographie susceptible de porter atteinte à la vie privée, à l'image ou à la réputation des clients.

Le Client peut librement s'opposer à la cession du droit à l'image. Il doit cependant impérativement le mentionner par écrit (email, courrier avec accusé de réception ou mention sur devis) avant la signature du devis/validation de la commande. Ce refus constitue un manque pour la communication du Photographe qui se réserve le droit de facturer une majoration de 10% sur le montant total de la prestation en question.

ARTICLE 14 – DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Les informations personnelles recueillies lors de la passation d'une commande sont destinées exclusivement à assurer la gestion de la clientèle et notamment le suivi des réservations en vue de la bonne réalisation de la prestation commandée.

Le photographe s'engage à ne pas communiquer ces informations à des tiers pour quelque raison que ce soit.

ARTICLE 15 – LOI APPLICABLE

Les relations contractuelles entre parties auxquelles s'appliquent les présentes conditions générales sont régies exclusivement par le droit français.

Tout litige relatif à la formation, à l'exécution ou à l'interprétation des présentes conditions générales ainsi qu'à toutes conventions auxquelles elles s'appliquent, sera, à défaut d'accord amiable, soumis à la compétence exclusive des juridictions françaises. Toute action en justice devra se faire auprès d'un tribunal situé dans le département de résidence du photographe.

ARTICLE 16 – REPAS

Les clients fournissent le même repas que les invités ainsi qu'une place à table au prestataire (un ou plus selon la formule choisie). Si cette condition n'est pas respectée cela fera l'objet d'une facturation supplémentaire de 50 € par prestataires.

Le client reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de vente ci-dessus

